

Arts plastiques, 4^e secondaire

SANCTION DES ÉTUDES

Enseignante : Ines Abdoou

a mis en forme : Français (Canada)

Connaissances abordées durant l'année (maîtrise)

Tout au long de l'année, l'élève élargit son champ de connaissances en arts plastiques.

Étape 1

Étape 2

Étape 3

Gestes transformateurs, matériaux et outils
Concepts et notions
Répertoire visuel et repères culturels
Apprécier des images personnelles (étape 2 et 3.)

* Référence : document sur la progression des apprentissages

Contenu de formation

- Stimuler l'imaginaire de l'élève et faire naître des images;
- Exploiter des techniques d'observation pour développer et enrichir sa perception des êtres et des choses;
- Exploration de différents matériaux;
- Faire des liens cohérents entre un message et un public cible;
- Développer un vocabulaire propre à la discipline;
- Faire des liens avec l'histoire de l'art.

Matériel pédagogique (Volumes, notes, cahiers d'exercices, etc.)	Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières
<u>Liste de matériel requis</u> : crayons HB, crayons de bois de couleurs, une paire de ciseaux, un crayon noir à pointe fine, un bâton de colle, agenda.	Cours en atelier avec expérimentation de médium et matériaux divers. Possibilité de visite au musée et participation à la semaine des arts et autres journées thématiques.
Devoirs et leçons	Récupération et enrichissement

À chacune des étapes, les élèves devront réaliser un certain nombre de dessins (parfois préparatoires) dans leur cahier de croquis.

Toutes les productions artistiques sont évaluées.

Récupération : Une heure, 2 fois aux 9 jours, après les heures de classe et/ou sur l'heure du dîner.

Arts plastiques, 4^e secondaire, SANCTION DES ÉTUDES

Compétences développées par l'élève

Créer des images personnelles

et

Créer des images médiatiques

(70 %)

L'élève exploite des propositions de création variées. Il transforme la matière en faisant appel à la mémoire, à l'observation et à l'invention. Il crée ses images avec des matériaux traditionnels ou numériques. Il fait l'essai de différents gestes transformateurs. Il utilise le vocabulaire disciplinaire.

L'élève exploite des propositions de créations médiatiques en tenant compte de la fonction du message (informer, persuader, divertir). Il apprend à tenir compte des codes visuels pour augmenter l'efficacité du message. Il fait l'essai de différents gestes transformateurs. Il utilise une variété d'éléments du langage plastique en fonction du message visuel et des destinataires.

Apprécier des images

(30 %)

L'élève prend contact avec un répertoire visuel varié. Il compare ses pistes d'observation avec celles de ses pairs. Il communique son appréciation verbalement ou par écrit. Il relève les éléments représentés dans des œuvres (ex : portrait, autoportrait, paysage, nature morte, scène) qui proviennent de différents mouvements et de diverses périodes artistiques.

Le programme d'arts plastiques comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin						
1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août Au 6 novembre 2025		2 ^e étape (20 %) Du 10 novembre 2025 au 5 février 2026		3 ^e étape (60 %) Du 9 février au 22 juin 2026		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CSSMB	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?
Selon les projets proposés : - Exercices - Croquis - Production	Oui	Selon les projets proposés : - Exercices - Croquis - Production - Travaux d'appréciation	Oui	Selon les projets proposés : - Exercices - Croquis - Production - Travaux d'appréciation	Non	Oui

Le diplôme d'études secondaires est décerné à l'élève qui a accumulé au moins 54 unités de la 4^e ou de la 5^e secondaire. Parmi ces unités obligatoires se retrouve le cours d'arts de la 4^e secondaire.

a mis en forme : Français (Canada)